

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022

DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

SN°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
21N271	ELLOUZ Abdelaziz	5, Rue Pasteur	AB-307	Vente amiable	67 000,00 €
21N272	VELVELOVICH Béatrice	285 Rue de la Vitree	A - 524	Vente amiable	259 000 €
21N273	ANTUNES PEREIRA Manuel	3 rue de Strasbourg	AW 185 – AW 186 – AW 187 – AW 181	Vente amiable	95 000 €
21N274	FRANCOIS Vincent	Chemin au-dessous du Moulin Bas	AV 103	Vente amiable	360 000 €
21N275	MAIGRAT Francis	Rue Bois le Prêtre	AY 28	Vente amiable	12 500 €
21N276	NERI Stephan	61 Chemin de Sça	AM 307 – AM 308	Vente amiable	175 000 €
21N277	SAEM Bassin Pàm	L'EMBISE	X 274	Vente amiable	104 000 €
21N278	MOUSSINVEST	75 Allée Camille Maillard	Y – 641 – 644 – 645 – 648 - 649	Vente amiable	990 000 €
21N279	SANZEE Fabrice	Chemin de Courcelles	AW - 521	Vente amiable	185 000 €
21N280	HANNALIX	PRE LATOUR	AH 253 – AH 287	Vente amiable	106 000 €
21N281	PIERRE Marc	Rue du Père Hilarion	AV 293 – AV 512	Vente amiable	70 000 €
21N282	BERNARD Gilbert	Av Général de Gaulle	AV - 522	Vente amiable	452 400 €
21N283	L'HUILLIER / TOUSSAINT	7 Rue Victor Hugo	AS - 195	Vente amiable	98 000 €
21N284	SCI VUILLEMIN	2 bis Rue du 26 ^{ème} BCP	AB - 298	Vente amiable	55 000€

21N285	CARRILLO Manuela	947 Avenue des Etats Unis	AO - 120	Vente amiable	199 000 €
21N286	LEGRAND Philippe	35 Rue Etroite	AS – 148 - 149	Vente amiable	90 000 €
21N287	VERDEAUX Simone	25 Rue Président Kennedy	AT – 179 – 187 – 191 - 192	Vente amiable	149 400 €

2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière :

- Mme LONGUEMARE Jeannine
- Mme MARKIEWICZ Marie
- Mme VAN SPEYBROECK Monique
- Mme FOULIGNY Monique
- Mme MIZERA Antoinette
- M. FREYTAG Nicolas
- M. et Mme TOUSSAINT André
- Mme GEORGES Monique
- M. VEREBI Jean-Louis
- M. BAUER François

3) Marchés – conventions – contrats :

Décisions portant sur la signature :

- d'avenants aux marchés conclus avec les entreprises suivantes dans le cadre des travaux de construction d'un escalier de secours pour les anciens locaux du lycée Bardot :
 - * avenant N° 1 avec MULLER ROST lot 2 charpente métallique, le montant du marché initial passe de 72.600 € à 83.475.58 € TTC
 - * avenant N° 1 avec RIEU lot 3 serrurerie – métallerie, le montant du marché initial passe de 80.274 € à 88.060.58 € TTC
- d'un contrat GUSO avec M. LERECH pour assurer la prestation du concert de Noël à l'église Saint Laurent le 17 décembre 2021 pour un montant de 280 €
- d'un contrat avec l'association STAN BRASS QUINTET pour l'organisation du concert de Noël du 17 décembre 2021 moyennant la somme de 950 € TTC
- d'une convention d'objectifs avec la CAF de Meurthe et Moselle définissant et encadrant les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement » périscolaire, du bonus territoire Ctg et, le cas échéant, de la bonification « plan mercredi »
- de conventions de mise à disposition d'une installation sportive au profit des organismes suivants :
 - Société Nautique d'Aviron
 - PAM Athlétisme
 - Rugby Club PAM
 - FC PAM

- d'une convention de découverte du billard avec le Billard Club mussipontain pour la saison 2021/2022
- d'un contrat avec la société QUADIENT concernant la location d'une machine de mise sous plis pour une durée de 60 mois et pour un montant annuel de 3686.84 € auxquels s'ajoutent 2 € mensuels de frais de gestion
- d'un avenant n° 2 au contrat de maintenance annuelle du système de vidéosurveillance avec INEO INFRACOM SNC pour un montant annuel de 19.869.72 € TTC